



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 12 avril 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 5 avril 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Marie-Madeleine Bergot, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic (à partir de 21h), Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Cindy Le Hen, Yvette Metzger, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel,

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Michaël Quernez
Pascale Douineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant (jusqu'à 21h)
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michel Forget
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger
David Le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Martine Brézac a donné pouvoir à Soizig Cordroc'h
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Erwan Balanant
Serge Nilly a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

Envoyé en préfecture le 20/04/2017

Reçu en préfecture le 20/04/2017

Affiché le

3. RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE QUIMPERLE

Exposé :

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule notamment que « *le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement... Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.* »

Il est aussi précisé dans cet article que « *le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier* ».

Le rapport d'activité et de développement durable 2016 de la Communauté d'Agglomération du pays de Quimperlé est présenté au Conseil municipal en présence du Président de l'EPCI.

Pour expédition conforme

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.**

